

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2014

Approbation de la réunion du 17 juin 2014.

1. Avant le début de la séance, Monsieur le maire demande le rajout de deux délibérations,

L'une portant sur la restauration de la cloche de la Chapelle St Jean le Fromental, l'autre sur une desserte des voies forestières pour les travaux du Center Parcs.

Accepté à l'unanimité des membres présents.

2. PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La commune a déposé un certificat d'urbanisme opérationnel pour savoir si une construction sur la parcelle B774 était envisageable.

Les services de l'Etat ont indiqué que l'opération projetée n'est pas réalisable.

Monsieur le maire conteste cette décision et demande l'autorisation pour consulter l'architecte conseil et le l'AURG (Agence de l'Urbanisme de la Région Grenobloise) afin de voir s'il est possible de modifier le PLU et les conséquences que cela engendreraient.

Accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Assurance Statutaire

Un contrat groupe d'assurances contre les risques statutaires mis en place par le Centre de Gestion de l'Isère avec la SOFCAP – GENERALI pour la période 2012-2015 a été adopté par la commune en 2011.

A ce jour, suite à un fort taux d'absentéisme sur l'Isère, l'assureur propose une hausse de 5% pour les collectivités employant entre 1 et 10 agents CNRACL soit un taux à 5,62% au lieu de 5,35%.

Accepté à l'unanimité des membres présents

4. Affouage

Une coupe de bois a été demandée par un habitant de la commune. Après avis demandé à l'ONF, il s'avère que notre bois n'est pas de qualité. Il a été décidé de ne pas ouvrir l'affouage à la population.

Accepté à l'unanimité des membres présents

5. Modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Saint-Marcellin : transfert de la compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ».

Monsieur le maire explique que la compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » permet de réaliser des études préalables et/ou de faisabilité pour des projets opérationnels engageant une maîtrise de la demande d'énergie tels que la mise en place d'un service de « Conseil en Energie Partagé ».

Accepté à la majorité des membres présents

(Pour : 7 ; contre : 1 ; abstention : 2)

6. Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Marcellin : transfert de la compétence milieux aquatiques afin de mettre en œuvre le contrat de rivières Sud-Grésivaudan.

Monsieur le maire explique qu'afin de mettre en œuvre les actions du contrat rivière sur lesquelles elle prévoit de se porter maître d'ouvrage, la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin doit se doter d'une compétence milieux aquatiques.

Accepté à la majorité des membres présents

(Pour : 7 ; contre : 1 ; abstention : 2)

7. pré-accord relatif à la couverture de l'Isère en très haut débit

Le maire rappelle que la commune bénéficie de l'engagement du Département de l'Isère en matière d'aménagement numérique. Cet engagement va se poursuivre et se renforcer sensiblement dans le cadre d'une stratégie globale d'aménagement numérique du territoire en cohérence avec le plan « France très haut débit » impulsé par le gouvernement et la politique « Région Connecté » approuvé le 20 février 2014 par la Région Rhône Alpes. Il indique que la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin a délibéré sur le protocole de pré- accord relatif au déploiement et financement de la couverture numérique à très haut débit.

8. Autorisation des études d'un parc éolien

Suite à la présentation d'une opportunité de développement d'un projet de parc éolien sur notre territoire par l'entreprise EDP Renewables (EDPR) le 17 juin 2014 il est demandé l'autorisation mener des études portant sur la faisabilité d'un tel parc éolien.

Monsieur le maire indique qu'il a également été sollicité par la société EDF énergies nouvelles pour le même type de projet.

En outre, il précise que la commune de Dionay, en tant qu'adhérente au Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) bénéficie d'un accompagnement technique, juridique et administratif du SEDI.

Accepté à l'unanimité des membres présents

9. Signature d'une convention d'occupation du domaine privé pour l'utilisation de voies forestières en forêt communale de Dionay pour l'accès à la zone de travaux de construction d'un centre de loisir de type Center Parcs

Si la décision concernant la construction d'un Center Parcs sur la commune voisine est favorable, il est prévu d'utiliser la route forestière et une voie provisoire en forêt communale de Dionay afin d'accéder à la zone de travaux dudit Center Parcs car il est interdit aux camions de prendre les deux voies départementales traversant Dionay.

L'ONF propose la signature d'une convention tripartite entre la commune, l'ONF et la SNC Roybon Cottage afin de fixer les conditions dans lesquelles s'effectuera l'occupation du domaine forestier communal pour aménager et utiliser un chemin d'accès temporaire à une propriété privée.

Accepté à la majorité des membres présents

(Pour : 6 ; contre : 2 ; abstention : 2)

10. Questions diverses

Commission Finances :

- Réunion le 23 septembre 2014 à 19 heures.

Commission Bâtiments :

- Un point est fait sur les volets de l'auberge dont la peinture est écaillée. Mathieu doit voir le problème.
- Réunion prévue mi-octobre pour la salle des fêtes.
- Restauration de la cloche de la Chapelle St Jean le Fromental- demande de subvention :

La cloche de la chapelle St Jean le Fromental datant de 1464 a subi des outrages du temps et est actuellement dans un état inquiétant.

Il est proposé de la restaurer pour un montant de 8 362€ HT. Des demandes de subventions seront déposées auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Rhône Alpes) et du Conseil Général de l'Isère.

Accepté à l'unanimité des membres présents

- Monsieur le maire demande de travailler sur le projet cimetière pour l'éventuelle installation d'un columbarium.
- Abris pour le transport scolaire : si réalisé, il est envisagé de l'incorporer à la salle des fêtes.

Commission Voirie :

Les travaux suivants sont à réaliser avant l'hiver à savoir :

- Modifier le profil (5ML) au Chemin du Jacques
- Reprofiler le fossé après les poteaux EDF sur la voie du Tram
- Affaissement de l'enrochement vert le pont du Mouchet
- Traversée des eaux pluviales à reprendre vers la ferme d'Alexandra.
- Fossé à reprofiler vers la ferme de Laurent Mandier.
- Apport de matériaux (gravier 0,60) sur le chemin de St Jean

Commission infrastructure logistique inter communes :

Compte rendu de la réunion du 02 juillet 2014 avec St Antoine : création d'une commission de travail.

Mutualisation des moyens :

- Tractopelle voir rapidement une convention pour l'utilisation avec St Antoine.
- Déneigement, Mr Herbert est intéressé pour effectuer le déneigement.
- Secrétariat.
- Eclairage public (SEDI) un contrôle tous les 2 ans serait souhaitable.
- Employé technique : apprenti salarié sur Dionay et convention avec St Antoine.

Commission événementielle :

- Chapelle : bon bilan 2014, environ 80 pers/mois
Projet d'expositions pour 2015
- Voix du tram : Projet d'aménagement animer le parcours par des panneaux pour le rendre plus ludique.
- La lyre St Marcellinoise animera le 21 septembre pour les journées du patrimoine :
flute trombone et piano de 14h à 16h30

CCAS :

Prochaine réunion le 13 octobre 2014 à 20 heures.

Journal la voix du tram

Prochaine réunion le 6 octobre 2014 à 19h00

Divagation des chiens

Trop de chiens errants sur la commune : faire paraître un article dans la presse.

Pétition relative à la coupure de la RD20B

Compte rendu de la réunion avec le conseil General venu sur place en date du 08 sept 2014.
Après un appel d'offre infructueux, un deuxième est en cours. Le début des travaux est prévu début novembre mais par manque de financement la date risque d'être reportée.

Syndicat des eaux de la Galaure

Nouveau président : M Jean-Paul BERNARD, maire de Plan

Nouvelles décisions : coupure d'eau au bout de 2 impayés

mise en place de facturation sur les bâtiments publics

Référent chemin de randonnée

Grégory Landais

Référent pour les communes forestières

Jean Claude Giloz titulaire, suppléant Mathieu Junique

Commission Communes forestières

Organiser les exploitations en regroupant les coupes avec les propriétaires

Jean Claude Giloz 1^{er} délégué, suppléant Mathieu Junique 2^{ème} délégué

Prochaine réunion à confirmer le 05 novembre

Conseil communautaire

A Dionay le 23 octobre 2014.

Urbanisme

2 demandes de certificat d'urbanisme opérationnel ont été déposées.

Fait le 11 septembre 2014.